



EXPRESSION AUX USAGERS

Montreuil, 16 décembre 2016

TRAINS NATIONAUX

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DOIT PRIMER SUR LE BUSINESS !



Le gouvernement a confirmé son désengagement concernant les Trains d'Equilibre du Territoire (TET). Il tire un trait sur la réponse aux besoins des usagers et l'aménagement du territoire assuré par ces trains d'intérêt national.

Mesdames, Messieurs, bonjour !

Les annonces gouvernementales sont à l'opposé de la réponse aux besoins des populations en matière de transports. Elles tournent le dos au nécessaire développement du service public ferroviaire ainsi qu'à une véritable réponse aux enjeux écologiques avec des conséquences dramatiques pour les usagers en termes de desserte et de réponse aux besoins de transport de la population.

RÉDUCTION DES TRAINS DE JOUR

Seules six relations (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse; Paris- Clermont-Ferrand et Bordeaux-Toulouse-Marseille; Nantes-Bordeaux; Toulouse-Hendaye et Nantes-Lyon) resteraient sous l'autorité de l'État. Les autres relations sont suspendues au bon vouloir et aux capacités des Régions à les financer.

SAIGNÉE SUR LES TRAINS DE NUIT

Seules les relations Paris-Briançon et Paris-Rodez-Toulouse-La-Tour-de-Carol sont maintenues à raison d'un aller-retour quotidien, les autres circulations qui faisaient l'objet d'un Appel à Manifestation d'Intérêt n'ont trouvé aucun écho du côté des opérateurs ferroviaires, y compris la SNCF. Leur exploitation a pris fin au 1^{er} octobre 2016. Seules les lignes Paris-Tarbes-Hendaye et Paris-Nice bénéficient d'un sursis de quelques mois, jusqu'en juillet 2017 pour la 1^{re}, et octobre 2017 pour la seconde.

Ensemble, changeons d'ère !

Les usagers des liaisons abandonnées n'auront plus d'autre alternative que la route, direction SNCF et gouvernement profitant très opportunément des dispositions de la loi Macron avec la libéralisation des autocars. Une décision à rebours des engagements environnementaux et de la COP21, de l'intérêt des citoyens. Pourtant, selon l'Association des Régions de France, **les TET « participent à la politique nationale de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la congestion routière » et du désenclavement des territoires.**

Pour la Fédération CGT des Cheminots, l'État et la Direction SNCF doivent au contraire développer cette l'offre TET, d'autant qu'elle répond à l'évidence à une exigence exprimée par les usagers. L'argent ne manque pas pour se faire : la fraude fiscale entraîne en France un manque à gagner de 60 à 80 milliards d'euros par an; 41 milliards d'euros par an de cadeaux au patronat donnés par l'État (pacte de responsabilité), les profits des actionnaires augmentent (55 milliards d'euros de bénéfice réalisé par les entreprises du CAC 40 à fin 2015) !! La SNCF dépense des milliards pour implanter des filiales routières à l'étranger, comme elle perçoit chaque année plus de 300 Millions d'euros de CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi).

La Fédération CGT des cheminots et ses syndicats, en convergence avec les associations d'usagers, comités de défense et autres associations environnementales, doivent poursuivre leurs actions pour imposer des choix plus conformes à l'intérêt général.